Communauté d'agglomération SAINT-LO AGGLO

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MODIFICATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES DES COMMUNES DE SAINT-JEAN-DE-SAVIGNY, SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE ET HEBECREVON

Par arrêté n°2020-133 en date du 16 octobre 2020, le président de la communauté d'agglomération Saint-Lô Agglo a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification du zonage d'assainissement des eaux usées des communes de Saint-Jean-de-Savigny, Saint-Clair-sur-l'Elle et Hébécrevon (commune déléguée de Thèreval).

Au terme de l'enquête publique, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil communautaire.

Le siège de l'enquête publique est fixé à Saint-Lô Agglo, CS 43708, 101 rue Alexis de Tocqueville, 50008 SAINT-LÔ Cedex.
L'enquête se déroulera dans chacune des mairies concernées et à l'hôtel de la Communauté d'agglomération Saint-Lô Agglo durant 24 jours consécutifs, **du mardi 10 novembre 2020 à 8h au jeudi 3 décembre 2020 à 12h30.**

Le dossier mis à l'enquête publique sera consultable :

- dans chaque mairie concernée aux jours et heures d'ouverture suivants :
    - Mairie de Saint-Jean-de-Savigny : mardi, jeudi, samedi de 8h à 12h
    - Mairie de Saint-Clair-sur-l'Elle : lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12h et mardi de 9h à 12h – 15h à 18h30
    - Mairie d'Hébécrevon : lundi et vendredi de 15h à 18h, mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h30

- depuis un poste informatique au siège de Saint-Lô Agglo 101 rue Alexis de Tocqueville – 50000 SAINT-LÔ aux jours et heures d'ouverture habituels :
    - du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
    - le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

- sur le site internet de Saint-Lô Agglo : www.saint-lo-agglo.fr/enquêtes-publiques.

La consultation du dossier et la consignation des observations sur le registre devront être réalisées dans le respect des règles sanitaires mises en place pour faire face à l'épidémie de COVID-19, affichées à l'entrée de chaque mairie et de Saint-Lô Agglo.

Chacun pourra prendre connaissance de ce dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête déposé dans chaque mairie concernée. Ces dernières pourront également être adressées, avant la clôture de l'enquête publique, par courriel à l'adresse concernée par le projet :

- Pour Saint-Jean-de-Savigny : stjeandesavigny.zonage@gmail.com
- Pour Saint-Clair-sur-l'Elle : stclairsurlelle.zonage@gmail.com
- Pour Hébécrevon : hebecrevon.zonage@gmail.com

Le tribunal administratif de Caen a désigné monsieur Daniel GOHARD, retraité du secteur bancaire.

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public aux dates et heures mentionnées, ci-dessous dans les mairies, pour recevoir ses observations et propositions qui seront consignées dans le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le Président de Saint-Lô Agglo :

- Mairie de Saint-Jean-de-Savigny : permanence le mardi 10 novembre 2020 de 8h à 10 h et le jeudi 3 décembre 2020 de 8h à 9h30
- Mairie de Saint-Clair-sur-l'Elle : permanence le mardi 10 novembre 2020 de 10h30 à 12h
- Mairie d'Hébécrevon : permanence le jeudi 3 décembre 2020 de 10h à 12h30

Les permanences seront réalisées dans le respect des règles sanitaires mises en place pour faire face à l'épidémie de COVID-19, affichées à l'entrée de chaque mairie.

A l'issue de l'enquête publique, les registres seront clos par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de 30 jours pour remettre son rapport et ses conclusions. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dans chaque mairie concernée et à l'hôtel de la communauté d'agglomération Saint-Lô Agglo pendant un an. Ces pièces seront également consultables sur le site internet de Saint-Lô Agglo : www.saint-lo-agglo.fr/enquêtes-publiques.

Des informations sur ce dossier peuvent être demandées direction de l'eau, de l'assainissement et des infrastructures de Saint-Lô Agglo, 101 rue Alexis de Tocqueville – CS 43708 – 50008 SAINT-LÔ Cedex, par téléphone au 02.14.29.00.20 ou par courriel directionEAI-urba@saint-lo-agglo.fr (mentionner expressément dans l'objet : Modification zonage – Saint-Jean-de-Savigny, Saint-Clair-sur-l'Elle ou Hébécrevon).